

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 19 aout 2019 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire	Richard F. Dubé	<b>ABSENT - RÉUNION MRC DE TÉMISCOUTA</b>
Les conseillers et conseillères :		
Siège no 1	Jimmy Plourde	Siège no 4 Viateur Dubé
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5 <b>ABSENT</b>
Siège no 3	Laurette Lévesque	Siège no 6 <b>ABSENT</b>

Les membres présents forment quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante.

Josée Chouinard, directrice générale adjointe est aussi présente ainsi que quatre (4) autres personnes.

La séance débute par le mot de bienvenue de la maire suppléante.

19-08184      Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

19-08185      Procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2019

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019, en apportant la correction à la résolution 19-07180 (Inscription à l'évènement régional «Des municipalités engagées pour + de femmes en politiques) pour y ajouter Viateur Dubé qui a proposé et Nicholas Dubé qui a secondé.

19-08186      Comptes du mois d'aout 2019

La liste des comptes d'aout 2019 a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 15 aout dernier et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 juillet 2019	57 707.48 \$
Comptes payés d'avance	40 132.66 \$
TOTAL	<u>97 840.15 \$</u>

19-08187      Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 2019 sont déposés par Josée Chouinard, directrice générale adjointe.

19-08188      Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le dernier mois et du suivi des dossiers en cours:

- a) Par Carole Desbiens
- Festival Honéquestre du 18 au 21 juillet 2019. Le bilan du Festival sera déposé par Manon D'Amours à la séance de septembre.

19-08189      Achat de sable cassé 2019-2020

Jean-François Ouellet des Boisées Grandes Fourche doit faire casser une grande quantité de sable. Il ne peut assumer seul cette dépense. Il doit en faire casser au moins 15 000 tonnes.

Il nous a offert de prendre une bonne quantité et étant donné la difficulté d'en avoir au printemps pour commencer nos travaux plus tôt, sur la proposition de

Jimmy Plourde, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement de prendre 6 000 tonnes de sable cassé au prix de 6\$/tonnes.

Cette dépense sera prise à même le budget restant 2019 (02-320-00-622) et dans le compte payé d'avance 44-191-00 pour être budgétée en 2020.

Le sable pourra être laissé sur place et nous irons en chercher lorsque nous en aurons besoin.

19-08190      Engagement d'une adjointe administrative

Suite à un arrêt de travail de la directrice générale en juin dernier, le surplus de travail de l'adjointe à augmenter. Elle ne peut plus y arriver seule.

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement d'engager Josée Després du 242, 10<sup>e</sup> rang à Saint-Honoré-de-Témiscouata comme adjointe administrative pour aider à Josée Chouinard dans diverses tâches, elle sera sous la supervision de la directrice générale adjointe.

Elle sera en poste pour une période indéterminée en attendant le retour de la directrice générale. Elle est également d'accord de faire du remplacement soit occasionnel, à temps partiel ou plein.

Le salaire est celui établi dans la grille salariale.

19-08191      Achat de sel pour l'abrasif d'hiver

Une soumission a été reçue pour la fourniture de sel de déglacage.

Sel Warwick	132.75 \$ la tonne.
-------------	---------------------

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que 100 tonnes de sel de déglacage soient achetées chez Sel Warwick au prix de 132.75 \$ la tonne, le prix incluant la livraison pour un total net de 13 937.09 \$.

19-08192      Achat de sable pour l'abrasif d'hiver

Des prix ont été demandés sous enveloppes cachetées, pour la fourniture de 2000 tonnes de 0¼ pour l'abrasif d'hiver de la saison 2019-2020, ce prix incluant le sable brut, le tout livré au garage municipal. Les taxes de vente et la taxe sur les redevances sur les carrières sablières ne sont pas incluses.

<u>Les Boisés Grande Fourche</u>	<u>7.00 \$ la tonne</u>
<u>Excavation S.M.</u>	<u>6.20 \$ la tonne</u>

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que le plus bas soumissionnaire soit retenu, c'est-à-dire Excavation S.M. pour le prix de 13 580 \$ (14 257.31 \$ taxes nettes).

19-08193      Motion de félicitations - Festival Honéquestre

Il est résolu unanimement que le conseil félicite toutes les personnes qui ont contribué au succès de la 14<sup>e</sup> Édition du Festival Honéquestre qui se tenait entre le 18 et le 21 juillet 2019.

Dame nature était au rendez-vous et les nouvelles tout comme les anciennes activités au programme ont fait le bonheur de tous les spectateurs.

19-08194      Installation d'une lumière de rue

ATTENDU QU'une seule lumière de rue a été achetée en 2019, il avait été proposé de l'installer dans la principale courbe de la route du Mont Citadelle, comme il n'y a pas de transformateur à cet endroit et qu'il est beaucoup trop dispendieux de l'installer sur ce poteau, celle-ci est resté en inventaire.

Suite à la demande écrite d'un citoyen de la route Talbot et de l'approbation des autres résidents sur cette même route sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement que la Municipalité fasse installer la lumière de rue face au 11 route Talbot.

19-08195      Contrat de déboisement domaine du bocage et zone commerciale

**Reportée à la prochaine séance en septembre.**

19-08196      Tirage au concours de décoration du Festival Honéquestre

Nous procédons au tirage au hasard pour le concours de décorations du Festival Honéquestre. **Les prix seront payés par le comité du Festival.**

Les Prix sont répartis comme suit :

- 1<sup>er</sup> prix : 50 \$ : Monsieur Lévis Roy et Madame Colette Roy, 100, rue Principale.
- 2<sup>e</sup> prix : 25 \$ : Marin Lebel et Nicole Plourde, 1, rue Caron.
- 3<sup>e</sup> prix : 25 \$ : Roland Beaulieu et Yolande Madgin, 68, rue Principale.

Nous remercions la population qui a pris le temps de décorer leur résidence et nous remercions également Madame Monique Bérubé qui a passé par les chemins afin de prendre les noms des personnes.

19-08197      Engagement de Christian Bélanger – préposé à la patinoire

Le poste de responsable de préposé à la patinoire étant venu vacant suite à la demande d'un représentant de la Municipalité, Christian Bélanger du 168, rue Principale accepte de travailler comme préposé à la patinoire. Il aura à faire niveler le sable sur la patinoire, s'occuper de glacer la patinoire et d'en faire l'entretien pendant tout l'hiver. Il aura à sa disposition le tracteur de la Municipalité.

Il donnera également un coup de main aux employés de voirie : installation des balises, préparer les camions de déneigement, etc. Christian est déjà à l'embauche comme préposé au déneigement des toits appartenant à la municipalité.

Pour la saison 2019, Christian commencera le 30 septembre, suite au congé de paternité du mécanicien. Pour les saisons suivantes, il commencera lorsque le climat sera idéal pour le travail sur la patinoire.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement d'engager Christian Bélanger comme préposé à la patinoire. Le salaire est celui établi dans la grille salariale.

19-08198      Engagement de Simon Boudreault de ACTIVA Environnement

Suite à l'achat des nouveaux terrains pour le domaine du Bocage et la zone commerciale, nous devons faire déboiser ses nouveaux développements, comme il y a présence d'un milieu humide un certificat doit être émis par un professionnel.

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement d'engager Monsieur Simon Boudreault, biologiste d'ACTIVA ENVIRONNEMENT du bureau de Rimouski au prix de 90\$/h. Le rapport et le certificat devront être déposés par Monsieur Boudreau à la Municipalité.

Advenant le cas que le Ministère de l'Environnement nous questionne, nous serons conformes.

19-08199      Engagement d'une ingénieure forestière zone commerciale

Comme nous devons commercer bientôt le déboisement de la zone commerciale pour permettre à l'entrepreneur exécutant des travaux (Entreprise Claveau Ltée) de l'autoroute 85 du Tronçon 6 afin de pouvoir y déposer des voyages de sable pour surélever les terrains.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Jimmy Plourde, il est résolu unanimement d'engager Madame Geneviève Bernier Propriétaire G.B. Foresterie

Ingénieure forestier de Trois-Pistoles pour le prix de 70\$/heure et de 0.55\$/km pour les frais de déplacement.

Madame Bernier aura à rubaner la zone qui sera à déboiser pour la zone commerciale. Le travail est estimé à environ une demi-journée.

19-08200      Émission permis – 65, rue Principale

Une demande de permis a été demandée par M. Daniel Nadeau dans le cadre du Programme d'adaptation de Domicile (PAD). Cette demande consiste à construire une rampe d'accès à son domicile.

Les plans fournis avec la demande ne sont pas conformes avec la réglementation en raison de la marge avant. La construction envisagée empiète de 3.5 mètres sur la marge avant.

Après contact avec l'inspecteur en bâtiment du programme, il n'y a pas d'autre configuration possible à des coûts acceptables par le propriétaire. Il reste la possibilité de faire une demande de dérogation mineure, mais le propriétaire n'a pas le moyen financier pour payer les 300 \$.

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement d'accepter de délivrer le permis à condition que Monsieur Nadeau détruise la rampe lors de la vente de la maison ou accepte à ce moment-là de payer pour faire une demande de dérogation mineure.

19-08201      Déneigement prolongement rue Principale/Chemin Couturier

Dans le cadre du programme de la phase 3 de la construction de l'autoroute 85, nous devons confirmer au ministère des Transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports que le prolongement de la rue Principale qui remplacera le chemin Couturier qui deviendra la voie de déserte.

Que cette route sera entretenue et déneigée jusqu'aux propriétés situées à proximité du «Tracel» (ancien pont ferroviaire sur le chemin Couturier)

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Viateur Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité accepte d'en faire le déneigement.

19-08202      Représentant municipal à la CNESST pour le dossier #100013184

Sur la proposition de Viateur Dubé, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que Nicholas Dubé, au siège no 5 soit nommé représentant du conseil pour répondre aux questions de Monsieur Rémi Beaulieu Enquêteur en matière de harcèlement psychologique à la CNESST concernant le dossier de l'employé no1.

19-08203      Période de questions

À 20 heures 30, Laurette Lévesque donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres : Travaux de voirie dans le 10<sup>e</sup> rang, déneigement chemin Couturier, les bollards sur la rue Principale pas assez visible, demandée au MTQ quelle sorte de bollard pourrait être installée.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 20 heures 46, Laurette Lévesque, maire suppléante lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

*Je, Laurette Lévesque, maire suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Laurette Lévesque, maire suppléante

---

Josée Chouinard, directrice générale adjointe

## TABLE DES MATIÈRES

19-01006 .....	352
19-01007 .....	353
19-01008    Mise en valeur du chemin du Portage	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
19-01009 .....	353
19-01010 .....	353
19-01011 .....	353
19-01012 .....	353
19-01013 .....	354
19-01014 .....	354
19-01015 .....	354
19-01016 .....	354
19-01017 .....	354
19-01019 .....	355
19-01019 .....	355
19-01020 .....	355
19-01021 .....	355
19-01022 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
19-01023 .....	355